



Vous êtes chirurgien-dentiste

LES TÉLÉSERVICES EN PRATIQUE

Créez
un **Avis d'Arrêt de Travail**
en ligne
en **5** étapes

Pour accéder au téléservice AAT :



URL : <https://espacepro.ameli.fr>



Insérer votre carte CPS et la carte Vitale du patient

Créer un AAT en 5 étapes



Choisissez la nature de l'arrêt



Par défaut, la nature de l'arrêt sélectionné est « Prescription d'un arrêt de travail à temps complet »

Formulaire Avis d'arrêt de travail

NATURE DE L'ARRÊT

Prescription d'un arrêt de travail à temps complet

Créer un AAT en 5 étapes



Sélectionnez le motif de l'arrêt



Cliquez sur le menu déroulant pour faire apparaître la liste des motifs d'arrêt.



Assistance au remplissage : l'AAT en ligne vous propose les situations d'arrêt les plus courantes.



Sélectionnez un motif.

Si le motif de l'arrêt de travail n'est pas présent, sélectionnez l'option « Autres » et saisissez le motif dans l'encadré « Complément d'information ».

Créer un AAT en 5 étapes



Précisez la durée de l'arrêt



Saisissez la durée de l'arrêt de travail.



La date de fin d'arrêt de travail s'affiche automatiquement en fonction de la durée de l'arrêt.



Ou cliquez sur le calendrier pour ajuster la date de fin de l'arrêt de travail.

A screenshot of a web form titled 'Service patient > Avis d'arrêt de travail 3 clics > Créer'. The form is divided into five sections, each highlighted with a green box and a large green number: 1. 'Durée de l'arrêt', 2. 'Date de début de l'arrêt', 3. 'Date de fin de l'arrêt', 4. 'Motif de l'arrêt', and 5. 'Informations complémentaires'. A dashed green line connects the 'Durée de l'arrêt' section to a larger view below.

DURÉE DE L'ARRÊT

Durée : 3 jour(s)

DURÉE DE L'ARRÊT

Durée : 5 jour(s)

À partir du : * 19/05/2014 Jusqu'au (inclus) : * 23/05/2014

Créer un AAT en 5 étapes



Éventuellement

Adaptez l'AAT à la situation du patient



Cliquez sur  pour modifier une information

et cliquez sur  pour revenir à l'état initial.

Les informations affichées par défaut correspondent aux situations les plus fréquentes.

MODALITÉS DE L'ARRÊT

Avis d'arrêt de travail initial 

Adresse de visite habituelle 

Assuré sans précision sur l'employeur 

Sorties autorisées avec restriction d'horaire à partir du * 19/05/2014   

L'assuré doit être présent à son domicile entre 9 et 11 heures et entre 14 et 16 heures.

Sans exception 

L'arrêt ne fait pas suite à un accident causé par un tiers 

L'arrêt ne fait pas suite à une cure thermique 

L'arrêt n'est pas en rapport avec l'affection pour laquelle l'assuré est pensionné de guerre 

Créer un AAT en 5 étapes



Transmettez l'AAT

 **Cochez la case « J'accepte les conditions de la transmission ».**

 **Cliquez sur « transmettre » pour adresser l'AAT à la caisse du patient.**

 *Les données saisies sont automatiquement vérifiées avant télétransmission, permettant un traitement plus rapide du dossier.*

 **Imprimez, signez et remettez à votre patient le volet n°3 destiné aux tiers : employeur, Pôle emploi, etc.**

 *Si besoin, vous pouvez enregistrer et archiver l'ensemble du dossier (format PDF).*

C'est terminé !

Mon patient accepte que je transmette le présent avis d'arrêt de travail pour son compte et est informé des textes applicables.
J'accepte les conditions de la transmission et j'ai pris connaissance des textes applicables.

Abandonner **Imprimer sans transmettre** **Transmettre**

Formulaire Avis d'arrêt de travail

 L'avis d'arrêt de travail AAT-AS-010110000-140214-135555-999 de HENRI PRUNAC a bien été transmis et déposé le 14 février 2014 à 13:55. L'accusé de dépôt ne fait foi que de la date et de l'heure dudit dépôt. Attention, la date faisant foi est toujours calculée sur le fuseau horaire de Paris.

IMPRIMER L'EXEMPLAIRE ET LA NOTICE À REMETTRE À L'ASSURÉ.
Nous vous rappelons qu'il est IMPÉRATIF de remettre à votre patient l'exemplaire qui lui est destiné.

Imprimer

ENREGISTRER L'ACCUSÉ DE DÉPÔT ET UNE COPIE DU FORMULAIRE COMPLET.

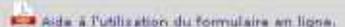
Enregistrer



Et pour répondre à vos questions sur l'AAT **en ligne**



Des informations détaillées sur les différentes étapes du service AAT dans la fiche «Aide à l'utilisation» (format PDF).

Cliquez sur  au dessus de votre formulaire en ligne.



Une aide contextuelle au fil de la création d'un AAT

Cliquez sur l'icone  dans le formulaire en ligne.

Et en plus, à votre disposition



**Pour en savoir plus,
un conseiller de l'Assurance
Maladie est à vos côtés** pour
toute question sur le service
Avis d'arrêt de travail en ligne.